

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION N°2024 / 06

SOCOTEC CONSTRUCTION - MISSION DE COORDINATION DE LA SECURITE ET
DE LA PROTECTION DE LA SANTE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN
QUAI DE TRANSFERT DES DECHETS DU SYVEDAC

N° MARCHE : 24D003

LE PRESIDENT DU SYNDICAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Comité syndical du 8 septembre 2020 portant délégation
d'attributions au Président ;

Vu l'adhésion au SYVEDAC de la Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie
au 1^{er} janvier 2021 ;

CONSIDERANT la pertinence pour le SYVEDAC et la Communauté d'agglomération
Lisieux-Normandie d'optimiser le transport des flux de déchets tout en offrant aux
opérateurs de collecte des solutions de dépotage adaptées ;

Vu la délibération du Comité syndical du 14 juin 2022 portant sur l'adoption du
programme – lancement de la procédure de consultation pour la désignation de la
maîtrise d'œuvre pour un quai de transfert à Hermival-les-Vaux ;

Vu l'attribution par le SYVEDAC d'un marché de « Maîtrise d'œuvre pour la
construction d'un quai de transfert des déchets du SYVEDAC » à la société ANTEA ;

CONSIDERANT la nécessité de recourir à une mission de Coordination de la Sécurité
et de la Protection de la Santé ;

Vu la consultation lancée par le SYVEDAC pour des prestations de « Coordination
de la Sécurité et de la Protection de la Santé dans le cadre de la construction d'un
quai de transfert des déchets du SYVEDAC » ;

Vu l'analyse des 4 offres reçues des sociétés APAVE, BUREAU VERITAS,
QUALICONSULT et SOCOTEC CONSTRUCTION ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240611-240611_5-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Affichage : 13/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DECIDE

1°) De confier à la société SOCOTEC CONSTRUCTION - 265 rue Marie Curie - ZI de la Sphère 14200 Hérouville Saint Clair- la prestation suivante :

Coordination de la Sécurité et de la Protection de la Santé dans le cadre de la construction d'un quai de transfert des déchets du SYVEDAC

Pour un coût global de 5 062,50 € HT, soit 6 075,00 € TTC

Les prestations sont réparties de la manière suivante :

Phase	Désignation
Ph Conception mission 1	Elaboration du Plan Général de Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
Ph Conception mission 2	Avis sur rapport sur PRO-DCE
Ph Conception mission 3	Ouverture d'un Registre Journal
Ph Conception mission 4	Déclaration préalable
Ph Conception mission 5	Constitution du projet de DIUO (dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage)
Ph Réalisation mission 6	Avis sur documents d'exécution et PPSPS (Plan Particulier de sécurité et de Protection de la santé)
Ph Réalisation mission 7	Mise à jour du D.I.U.O
Ph Réalisation mission 8	Organisation de la coordination conformément à l'article R4532-12 et suivant du Code du Travail Tenue et archivage d'un registre journal conformément à l'article R 4532-38 du Code du Travail

2°) d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité syndical et d'en rendre compte à celui-ci.

Fait, en un seul exemplaire original

A Colombelles, le :

6 MAI 2024

Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240611-240611_5-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Affichage : 13/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

2/2



Siège Social

SYVEDAC

9, rue Francis de Pressensé

14460 COLOMBELLES

Tél. : 02 31 28 40 03

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 4 juin 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le mardi onze juin à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : **73**

Nombre de membres présents : **40**

Etaient présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : M. ADAM – M. BERNARD – M. COUTANCEAU – M. DEGOULET – Mme DIOUF – M. DUTHILLEUL – M. GUENNOG – M. GUIDI – Mme LAMY – M. LANGLOIS – M. LE LAN – M. LECERF – Mme LEGRAND – M. LESELLIER – M. MATA – M. MONTONI – M. VINCENT.

↳ Délégués suppléants : M. BONNE – M. DAOUT – M. LE BOURGEOIS – M. VARIN.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE – M. COOL – M. GALLIER – Mme LAMY – M. Alain MARIE – M. TISSIER – M. VIGAN.

↳ Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégués titulaires : M. BOSSARD – M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE – Mme DUBOS – M. GERMAIN – Mme GRANA – M. PAZ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20240611-240611_5-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Affichage n° 13/06/2024 Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'Autre Francis de Pressensé 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org



www.syvedac.org

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↳ Délégué titulaire : M. DENOYELLE.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

↳ Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. GUILLEMETTE.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : M. BAIL – Mme BARILLON – Mme BONAMY – M. BOURGUIGNON – Mme CALBERG-ELLEN – Mme COUE DA SILVA – Mme FIQUET – M. FLAUST – M. JOBEY – M. LIZORET – M. LOUVEL – M. MARIE – M. POTTIER – M. RAVENEL – M. ROBERT – Mme SASSIER.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. DESHAYES – M. GILAIN – M. GUILLOT – M. LOUIS – Mme REVERT – M. RZEPECKI – Mme WASSNER.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégués titulaires : M. DELAHAYE – M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégué titulaire : Mme LELIEVRE.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↳ Délégués titulaires : Mme BLANCHER – M. GOBÉ – M. MAUGER.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : M. DESVAGES – M. ESCACH – M. GOBERT – M. LANDEMAINE – M. PRIEUX – M. SÉRÉE – Mme THOMAS.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégué titulaire : M. BRIARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégué titulaire : M. HILBÉ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240611-240611_5-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Affichage : 13/06/2024

Syvedac Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'autorité compétente par délégation, 460 Colombelles

7 rue François de Pressense 14400 Colombelles
Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org



www.syvedac.org